

pas, Messieurs. Les Canadiens ont trouvé dans leur foi catholique une nationalité imprenable. Soumis à la domination d'une nation protestante, ils demeurent catholiques romains. Quand ils ont dû recevoir les conditions du vainqueur, ils ont demandé une seule chose : qu'on nous laisse nos croyances, qu'on ne porte aucune atteinte à notre foi ; on peut en retour compter sur notre loyalisme. Et fidèle à ses croyances, cette race généreuse continue à se développer avec une admirable fécondité, donnant à l'Église d'abondantes générations de chrétiens, à la France des amis toujours sûrs et aux nations catholiques un grand et inoubliable exemple.

« Il y a, dans la vie des peuples, des heures où l'on sent l'impérieux besoin de se recueillir. Nous sommes à l'une de ces heures importantes et solennelles. La France catholique gardera-t-elle son indépendance ? A tous ceux qui nous la disputent, il faut qu'à l'exemple de nos frères du Canada nous sachions répondre : laissez-nous notre foi, respectez nos croyances et croyez en retour à notre loyal dévouement aux institutions de notre bien-aimé pays. Si l'on nous persécute, nous trouverons dans notre foi, plus robuste que les persécutions, le courage de rester fidèles au pouvoir. Si, au contraire, ceux qui ont en main la puissance assurent à nos âmes catholiques la liberté, oh ! alors, avec tout notre cœur, avec tout notre enthousiasme, nous leur assurerons notre ferme appui ; entre eux et nous, l'alliance sera indissoluble ; ce sera à la vie, à la mort.

« Telle est la leçon que nous ont donnée les Français du Canada ; leur loyauté doit inspirer notre conduite et leurs admirables exemples méritent de n'être pas perdus. En parlant de nos frères d'Amérique, je le fais avec un plaisir que rendent plus vif encore des souvenirs personnels, qu'on me permettra de rappeler ici. Au jour de ma consécration épiscopale, Monseigneur le coadjuteur de Québec, cédant à de délicates instances, auxquelles vous n'étiez pas étranger, M. le commissaire général, voulait bien assister à la cérémonie du Sacre. Aujourd'hui qu'un courant de sympathie profonde relie Saintes à Québec, envoyons nos hommages, par delà l'Océan, à NN. SS. Fabre et Bégin. Que leur condition est heureuse, à ces pontifes d'outre-mer qui vivent sur un sol où règne la vraie et sage liberté ! Avec une noble indépendance, ils y répandent ces idées libératrices et fécondes, dont la foi est le vrai réservoir. Leur zèle n'a d'égal que leur humilité ! Rappelons-nous avec édification l'exemple du cardinal-archevêque de Québec. Avec le même sentiment qui jadis inspirait Fénelon, n'a-t-il pas su rendre publique son adhésion aux enseignements du Souverain Pontife sur un point où ses idées personnelles n'étaient pas approuvées de Rome. Cet acte, accompli en toute simplicité, est tout bonnement sublime. A son exemple, nous trouverons dans notre union avec Léon XIII le courage de servir la vérité et de résister à toutes les erreurs. Défendons nos idées chrétiennes ; les hommes qui les attaquent passeront ; elles de-